

Aujourd'hui, des projets d'installation de jeunes ou de modernisation d'élevage attendent, dans le couloir de la mort, la peur des procédures administratives décourageant les porteurs de projets. Si la future loi agricole donne un signal clair, les éleveurs de l'Ouest et leurs Organisations de Producteurs, sauront contribuer à relever le défi climatique, les défis de la souveraineté et de la sécurité alimentaire avec des produits locaux, de qualité, responsables, pour tous les niveaux de pouvoir d'achat.

Jacques Crolais - UGPVB